

Annexe 2

Dispositif de reconnaissance Projet Alimentaire Territorial (PAT)

FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET

(15 pages maxi)



Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques suivantes :

1- Intitulé du projet

Le Projet Alimentaire Territorial du PETA du Pays d'Epinal, « Les Vosges dans l'assiette ».
Accompagner, soutenir et mettre en relation les initiatives locales

Demande de labellisation niveau 2.

2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions) (maximum 10 lignes)

Labellisé niveau 1 « PAT en émergence » depuis 2021, le projet du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, territoire majoritairement rural est porté au bénéfice des habitants des territoires des trois EPCI : la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Communauté de Communes des Vosges Côté Sud-Ouest. L'objectif du projet consiste à porter une politique alimentaire multi-partenaire qui répond aux besoins de proximité des acteurs de l'alimentation et vise à favoriser les échanges et les collaborations entre eux. Le projet met en œuvre une gouvernance alimentaire territoriale permettant de faciliter les liens entre les acteurs économiques, les habitants et les institutions pour participer à la mise en place d'une autonomie alimentaire à l'échelle de son territoire. Le PAT est intégré dans le cadre du projet de territoire du PETA adopté le 9 décembre 2021 dont l'une des orientations vise à protéger les ressources locales et accompagner les mutations liées aux changements climatiques.

Les objectifs principaux du PAT du Pays d'Epinal pour cette prochaine labellisation consiste à la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action 2022-2026 adopté le 15 décembre 2022, déjà initié et composé autour de trois enjeux principaux : la structuration des filières afin de favoriser l'approvisionnement local de la RHD du territoire, l'accompagnement des collectivités à favoriser l'activité agricole sur les territoires et sensibiliser les habitants et les élus aux thématiques d'alimentation durable et du consommateur local.

3- Thématique(s) dominantes du PAT (cocher une ou plusieurs cases)

Pour rappel, le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire.

- Justice sociale
dont lutte contre la précarité alimentaire
- Environnement
dont lutte contre le gaspillage alimentaire
- Éducation alimentaire**
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire
- Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective**
- Autres (à préciser) :
-structuration des filières locales de la production à la distribution
-développement de l'activité agricole à travers un travail d'identification du foncier agricole.

4- Territoire d'action (cocher une ou plusieurs cases)

- Commune
- Établissement public de coopération intercommunal (EPCI)
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)**
- Parc Naturel Régional (PNR)
- Département
- Région

Précisions (le cas échéant) : 3 EPCIS et 168 communes

Surface géographique (en km²) : 2140,8 km²

Nombre d'habitants : 140 585

5- Public cible (type de public et nombre d'habitants concernés)

Au regard de l'approche transversale du PAT, le projet vise à toucher une hétérogénéité de public important :

Décideurs publics	Grand public	Acteurs économiques	Acteurs institutionnels	Acteurs associatifs
Les élus locaux du territoire : -Les 112 membres du Comité Syndical du PETR du Pays d'Epinal -Les 168 membres du PETR -Les 3 Présidents des EPCIs membres.	Les 140 585 habitants du territoire et plus particulièrement les publics prioritaires: -Les familles (notamment celles en situation de précarité alimentaire) -Les étudiants (au nombre de 3500) -Le jeune public (scolaires, centre de loisirs...) -Les séniors	-787 Agriculteurs, agricultrices, -270 commerces alimentaires -nouveaux porteurs de projets agricoles du territoire -porteurs de fermes à transmettre -les trois outils de transformation du territoire : La légumerie de Xertigny, la CUMA la forgeronne, l'abattoir ADEQUAT.	-Etat (DRAAF, DDT) -Consulaires : Chambre d'Agriculture, CMA, CCI -Institut de recherche (INRAE) -Education Nationale -Région Grand Est -Département des Vosges -Les trois EPCI du territoire -Les 168 communes -SCOT des Vosges Centrales -Les autres PETR vosgiens (3) -Etablissements universitaire : Rôville aux Chênes, maison de l'étudiant -EVODIA (établissement public)	-Association d'aide alimentaire : Banque alimentaire, secours catholique, croix rouge -Jardins d'insertion : les jardins de cocagne -Association d'éducation à l'environnement : GESCOD, maison de la nutrition et de la santé -Associations : Terre de Liens, Bio Grand Est, Bios du Coin, l'ARDEAR

6- Partenaires impliqués et leurs contributions (remplir le tableau ci-dessous)

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
PAT du Pays de la Déodatie	PETR	<p>Partenaire d'une demande de financement à la DRAAF volet B en 2023 pour un projet INTERPAT</p> <p>Partenaire dans la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation et de cuisine pour les étudiants (coordination, financements, communication)</p> <p>Partenaires pour le lancement d'une étude pour la création d'un observatoire des flux sur son territoire qui a vocation à se dupliquer sur celui du Pays d'Epinal (techniques, financières, coordination)</p>	<p>Partenariat envisagé en collectif avec la Chambre d'Agriculture des Vosges pour une convention inter SIG entre les PETR bénéficiant d'un PAT et leurs SIG internes</p> <p>Duplication sur 2024 de l'observatoire des flux sur le Pays d'Epinal</p> <p>Poursuite du projet de sensibilisation pour les étudiants du territoire</p>
PAT de la Plaine des Vosges	PETR	<p>Partenaire d'une demande de financement à la DRAAF volet B en 2023 pour un projet INTERPAT</p> <p>Partenaire dans la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation et de cuisine pour les étudiants (coordination, financements)</p> <p>Partenaire dans la mise en place d'un théâtre Forum autour de l'installation et la transmission (communication auprès des ressortissants)</p>	<p>Pour l'année 2024 est envisagée la mise en place de cette même action théâtre Forum sur leur territoire avec une communication auprès des ressortissants du Pays d'Epinal.</p> <p>Pour novembre 2024, est envisagé un partenariat dans la participation au festival Alimen'Terre et la diffusion de courts métrages sur nos territoires respectifs.</p> <p>Partenariat envisagé en collectif avec la Chambre d'Agriculture des Vosges pour une convention inter SIG entre les PETR bénéficiant d'un PAT et leurs SIG internes</p>
La Chambre d'Agriculture des Vosges (CA)	Chambre consulaire	<p>Contrat public – public signé entre la CA et le PETR pour la réalisation de la phase 1 de la création de l'outil logistique de proximité entre professionnels : étude d'opportunité</p> <p>Réunion politique pour envisager le cadre de collaboration réalisé en juillet 2023</p>	<p>Proposition d'un projet commun avec d'autres partenaires autour des sujets du foncier et de l'accompagnement à l'installation</p> <p>Projet commun sur l'accompagnement de l'approvisionnement de la RHD de la 2C2R (restaurant d'entreprise et prestataires de la collectivité)</p>

CCI	Chambre consulaire	Prestation pour la réalisation de l'étude d'opportunité de l'outil logistique auprès de ses ressortissants (transfert de liste via une convention, relance mails)	
CMA	Chambre consulaire	Prestation pour la réalisation de l'étude d'opportunité de l'outil logistique auprès de ses ressortissants (transfert de liste via une convention, relance mails) Etude d'étudiants d'IUT sur les artisans alimentaires co-tuteuré entre CMA et PETR	
INRAE	Institut de recherche	Enquête portée par l'INRAE pour le compte des trois PAT pour recenser les ressortissants et leurs caractéristiques afin de constituer l'annuaire des PETR Intégration du PAT du Pays d'Epinal dans le cadre de leur programme de recherche TRANSAAT	Le PETR du Pays d'Epinal est un territoire d'étude dans le cadre de leur démarche TRANSAAT
ARDEAR	Association	Mise en place d'un théâtre Forum autour de l'installation et la transmission en novembre 2022	Implication de l'acteur dans le cadre d'une réflexion sur une action d'accompagnement de porteurs de projets agricoles raisonnés hors cadre
Communauté d'Agglomération d'Epinal	EPCI	Convention de partenariat signée pour répartir les rôles de chacun dans le déploiement du PAT Réponse commune à l'AMI Démonstrateur pour intégrer le projet logistique et l'accompagnement des outils de transformation. Participation technique à l'évaluation des projets financés dans le cadre du fonds ERC.	Continuité d'un travail commun sur l'orientation de projets vers les fonds ERC. Partenariat sur la consolidation des outils de transformations de la CAE. Accompagnement commun de porteurs de projets voulant s'installer sur le territoire.
CCVSCO	EPCI	Convention de partenariat signé en octobre 2023 pour répartir les rôles de chacun dans le déploiement du PAT. Participation du PAT (+ CA et INRAE) dans le cadre d'un marché de producteur sur le territoire.	Co-portage d'une action d'identification du foncier avec Terre de Lien sur le territoire d'expérimentation de la CCVSCO. Accompagnement via LEADER de création de marchés de producteurs.

2C2R	EPCI	Convention de partenariat signé en octobre 2023 pour répartir les rôles de chacun dans le déploiement du PAT. Accompagnement de leur compétence restauration scolaire. Le PETR les accompagne sur la réalisation d'un benchmark sur la gestion de la compétence et des stocks tampons de la restauration collective afin de proposer un plan d'actions.	Mise en œuvre de ce plan d'actions pour préparer et anticiper la consultation 2025.
CD88	Collectivité départementale	Partenaire du projet de l'AMI Démonstrateur. Présent aux instances du PAT. Appui pour l'accompagnement de la restauration collective des collèges (via AgriLocal88).	Cadre de collaboration dans le cadre du travail autour de la RHD et de l'InterPAT.
DDT	Etat	Inscription du PAT d'Epinal dans le cadre du réseau InterPAT porté par la DDT	
Réseau PARTAAGE	DRAAF	Intégration du PAT du Pays d'Epinal dans 7 rencontres organisés par le Réseau	Continuité de la participation du PAT dans le réseau.
Ville d'Epinal	Commune	Partenaire dans le cadre de leur démarche d'autonomie alimentaire : régie maraîchère, AMO pour la mise en œuvre d'une cuisine durable	Partage de l'annuaire à la collectivité. Intégration de la commune dans les projets du PAT.
Région Grand Est	Collectivité	Le PETR du Pays d'Epinal a répondu à l'AMI Sourcing Local dans le cadre du programme ADAGE de la Région.	Poursuite (si accepté) du travail de mise en commun d'outils de facilitation dans le cadre de l'AMI Sourcing Local.
Terre de Liens	Association	Charte d'engagement Implication dans un groupe de travail Foncier Implication dans le cadre du théâtre Forum « que va devenir ma ferme » sur le territoire du PETR	Proposition d'un projet multipartenarial (SAFER et Chambre d'Agriculture) pour un projet clé en main d'identification du foncier et d'accompagnement de porteurs de projets agricoles hors cadre
Bio en Grand Est	Association	Implication du PETR du Pays d'Epinal dans le projet déposé par BGE à la DREETS pour l'AAP « Manger Mieux pour Tous » consistant à la distribution de paniers solidaires bio et à la sensibilisation des publics en situation de précarité alimentaire	Mise en place de ce projet entre janvier et juin 2024 Perspective de partenariat à envisager pour la création d'un cahier des charges de la commande publique pour un EPCI du territoire

7- Diagnostic territorial (cocher la case correspondante)

Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire.

- Prévu
 En cours
 Réalisé

Préciser la(es) structure(s) en charge de la réalisation du diagnostic :

Chambre d'Agriculture des Vosges

CCI des Vosges

PETR du Pays d'Epinal

Préciser la(es) méthode(s) utilisée(s) pour réaliser le diagnostic :1) La Chambre d'Agriculture des Vosges en 2021 – 2022 a été sollicitée pour réaliser un diagnostic de la production agricole du territoire :

-Entre septembre et décembre 2021 : délimitation du diagnostic

-Entre janvier et juin 2022 : enquêtes terrain pour identifier la maturité des producteurs et débouchés RHD, connaître les productions et système de commercialisation, connaître le circuit des produits transformés et estimer les capacités de production.

-Entre juin et octobre 2022 : analyse des flux, besoins et animation d'une journée de partage du diagnostic

2) La CCI des Vosges : enquêtes / analyse3) Le PETR a accompagné une étudiante en master 2 pour la réalisation d'un mémoire sur l'approvisionnement en local dans les RHD du PETR du Pays d'Epinal.

Sa méthode constitue plusieurs étapes :

- Un état de l'art sur l'alimentation et la restauration collective
- Une sélection de l'échantillon et des structures à interroger
- La construction de trois questionnaires en fonction des interrogés
- La réalisation d'une enquête par mails et entretiens directs minorés en distanciel
- L'analyse des données et la confrontation des résultats à la littérature.

70% des restaurations collectives du territoire ont répondu aux enquêtes soit 92 établissements (scolaires, médicales, privés).

8- Contexte du Projet (maximum 1 page) :

- Présentation du territoire et des enjeux territoriaux ;

- Le cas échéant, présentation des principaux enseignements du diagnostic partagé ;

- Présentation du ou des porteur(s) du projet et des acteurs de l'alimentation présents sur le territoire ;

- Intégration du projet dans le territoire et historique du projet, contribution à une dynamique existante et/ou à une démarche de territoire ;

- Diagnostics et études préalables (le cas échéant).

- Pour une reconnaissance de niveau 2 (initiale ou renouvellement), principaux éléments de bilan et les orientations retenues

Le PETR du Pays d'Epinal est un territoire fortement agricole composé d'une agriculture à la fois de montagne et de plaine avec 36% des surfaces agricoles vosgiennes. Les deux EPCI en périphérie du PETR sont très ruraux. Au centre, l'Agglomération d'Epinal plus urbanisée représente la zone de chalandise la plus importante sur le territoire. Composée de la Ville d'Epinal, cette dernière porte une politique assez forte en faveur d'une autonomie alimentaire et d'un approvisionnement local pour ses restaurations scolaires.

Le PETR du Pays d'Epinal a adopté un projet de territoire le 9 décembre 2021 engageant la démarche pour s'inscrire dans deux PTRTE dans lesquelles deux axes d'interventions ont été soulevés comme

prioritaires : le développement économique et la transition écologique. Ainsi, le PETR s'est engagé depuis 2017, un premier PAT dont le bilan s'est avéré fortement mitigé avec notamment un arrêt de la démarche de juin 2019 à la fin 2020 (faute de stratégie et d'animation claire du dispositif). Sur la base du repositionnement stratégique de la collectivité acté par les élus depuis septembre 2020, la labellisation PAT niveau 1 a été renouvelée en mai 2021. Cette politique alimentaire est fortement relayée par le biais des dispositifs européens notamment LEADER portés à l'échelle du PETR et qui accompagne des actions en faveur des axes de développement du PAT. Cette démarche PAT est également appuyée par les trois EPCI membres avec lesquelles des conventions spécifiques ont été signées afin d'adopter une offre de service adaptée aux besoins en termes de politique alimentaire pour chaque territoire.

Comme précédemment mentionné, trois diagnostics ont été menés de façon complémentaire au cours de l'année 2021. Dans ce cadre, les principaux enseignements ressortis ont permis d'élaborer de façon collaborative un plan d'actions pour le PAT. Il a été validé en Comité Syndical en décembre 2022. En effet, les préoccupations majeures des agriculteurs du territoire ont été identifiées comme la hausse des prix et des charges, l'agrandissement et l'industrialisation des exploitations au détriment des plus petites entreprises, le manque de valorisation de la profession et de ses produits. De plus, les restaurations collectives interrogées ont identifié des freins majeurs à leur approvisionnement en local et en qualité comme la logistique. Enfin, la volonté généralisée de consommer autrement est plus vertueuse avec une augmentation des achats en circuit court et en vente directe. Cette augmentation a été identifiée et ce, malgré la majorité des parts de marché des canaux de distribution encore détenues par les GMS (74%).

Suite à ces constats, les premières actions ont donc été lancées à partir de janvier 2023 répondant aux quatre axes de développement du plan d'actions du PAT :

- Développement et structuration des filières : de la production à la distribution ;
- Accompagnement et développement de l'activité agricole : foncier, installation, diversification ;
- Sensibilisation, éducation et formation des acteurs du territoire (grand public, étudiants, familles, élus)
- Gouvernance, animation du PAT et de son InterPAT.

Une feuille de route prioritaire pour l'année 2023 a été réalisée et validée politiquement. Cette démarche a identifié trois actions prioritaires :

- Le lancement d'une étude d'opportunité pour créer un outil logistique dans une dynamique INTERPAT
- Le recensement des ressortissants acteurs de l'alimentation du territoire et leurs caractéristiques pour disposer d'un annuaire du territoire
- La sensibilisation et l'accompagnement aux changements d'habitudes alimentaires des étudiants

Pour la réalisation de ce plan d'actions, Le PETR travaille sur plusieurs échelles :

- Une échelle départementale via l'initiative et l'engagement fort du PETR du Pays d'Epinal dans une dynamique InterPAT lancée en novembre 2022 avec le PETR de la Déodatie et le PETR de la Plaine des Vosges porteurs de PAT. Des actions communes ont été envisagées afin de déployer les enjeux des PAT communs à une échelle plus macro que celle du PETR. En ce sens, le Conseil Départemental des Vosges suit également cette dynamique.
- Une échelle régionale via le dépôt d'une demande de candidature à l'AMI des facilitateurs Sourcing Local porté par la Région Grand Est dans le cadre du programme ADAGE, mais aussi par le biais de la participation forte du PETR du Pays d'Epinal au réseau PARTAAGE.
- L'échelle locale, proposant un plan d'actions adapté à chaque besoin des EPCI visant ainsi une égalité de traitement des territoires.

Pour ce faire, le PAT travaille avec une multitude de partenaires d'une manière égale : la Chambre d'Agriculture des Vosges ainsi que des acteurs de filière BIO comme Bio en Grand Est, des acteurs de l'installation et de la transmission comme Terre de Liens, la SAFER Grand Est et l'ARDEAR.

9- Calendrier synthétique du projet (remplir le tableau ci-dessous en précisant les actions sont prévues, en cours ou Terminées)

Dates (Périodes)	Etat d'avancement	Etapes-clefs
2018-2021	T	Labellisation niveau 1 du PAT du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et mise en œuvre des premières actions
Février – mars 2021	T	Evaluation du PAT label 1 du PETR avec un rendu d'un bilan mitigé
Mai 2021	T	Obtention du renouvellement de la labellisation niveau 1 du PAT du PETR du Pays d'Epinal et positionnement d'un ETP sur la mission
Septembre 2021 - Septembre 2022	T	Lancement du diagnostic agri-alimentaire du territoire du PETR du Pays d'Epinal en COPIL Et structuration de la gouvernance
Mai - Septembre 2022	T	Présentation en COPIL des trois études Réalisation de la stratégie de co-construction du plan d'actions
Septembre 2022	T	Atelier collectif de co-construction du plan d'actions (30 acteurs)
Novembre 2022	T	Mise en place d'une gouvernance interPAT Vosges
Décembre 2022	T	Adoption du plan d'actions du PAT en Comité Syndical
Mars 2023	T	Rendu Public du Plan d'actions du PAT auprès des partenaires et acteurs impliqués
Avril 2023	T	Arrivée d'un nouvel agent chef de service du pôle aménagement durable du territoire et notamment en charge du PAT
Mai 2023	T	Validation d'une feuille de route 2023 avec priorisation des actions
Juin 2023- Septembre 2024	EC	Lancement des premières actions opérationnelles
Bilan intermédiaire du PAT	T	Comité technique avec 30 acteurs partenaires
Septembre 2023	T	Embauche d'un animateur PAT avec un fléchage sur la mission d'animation à 0,2 ETP via le dispositif VTA
Décembre 2023	EC	Réponse à la labellisation niveau 2 (en lien avec la dynamique INTERPAT) et première évaluation
Janvier 2024	P	COPIL bilan politique des actions du PAT et restitution des premières actions opérationnelles
Septembre 2024	P	Bilan au terme des trois premières années et bilan suivi-évaluation

10- Descriptif détaillé du projet (maximum 4 pages pour niveau 1 ; 5 pages pour niveau 2)

Pour une reconnaissance de **niveau 1**

=> Allez directement au II : décrire le projet émergent

Pour une reconnaissance de **niveau 2** (initiale ou renouvellement)

=> Décrivez les éléments demandés au I puis au II

I. Eléments de bilan des phases antérieures (émergence / premières phases d'action) :

- Rappel des objectifs initiaux (1), de la gouvernance et de la concertation mises en place (2), des actions réalisées avec le planning (3) et

1) Objectifs initiaux :

- Réaliser un diagnostic complet sur les systèmes agro-alimentaires du territoire de la production à la consommation ;
- Créer et consolider une gouvernance agri-alimentaire à l'échelle du territoire du PETR du Pays d'Epinal respectant l'égalité de traitement des territoires à destination de plusieurs publics cibles ;
- Mettre en réseau les différents acteurs de l'alimentation du territoire via des instances de travail et décisionnelles ;
- Elaborer un plan d'actions complet avec indicateurs de suivi pour trois ans avec des perspectives à longs termes pour installer des actions opérationnelles visant la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation du territoire ;
- Rendre visible le PETR du Pays d'Epinal comme porteur du PAT au sein du territoire

2) Gouvernance du projet et concertation mise en place :

Animée par le PETR du Pays d'Epinal, plusieurs instances ont permis à donner une culture commune aux partenaires et élus du territoire du PAT :

Une instance technique :

- **Un Comité technique (COTECH)** rassemblant l'ensemble des partenaires du PAT (institutionnels, associatifs et économiques) : 4 Comités ont lieu depuis 2021.

Des instances politiques informatives, consultatives et décisionnelles :

- **Une Commission politique du Pôle Aménagement Durable du Territoire** rassemblant les élus membres des trois EPCI : 3 commissions ont eu lieu depuis 2021. Sont présentées les actions en cours dans le cadre du PAT permettant ainsi d'en donner la visibilité et de donner le même niveau d'information à tous les élus.
- **Un Comité de Pilotage** : Dans le cadre politique, elle priorise les enjeux et prend des engagements. Les techniciens des intercommunalités et leurs représentants élus sont invités ainsi que les financeurs des projets et les parties prenantes actives. 3 COPIL depuis 2021 ont eu lieu et le prochain aura lieu en janvier 2024.

Une gouvernance INTERPAT

- **Rencontre Inter-PAT Vosges (initiée par DDT88)** = Instance supra-territoriale qui réunit les autres PETR labellisés PAT des Vosges ainsi que les consulaires, la DRAAF et le Conseil Départemental.
- **Des rencontres InterPAT décisionnelles entre les trois PETR** = une première séance s'est tenu le 20 octobre dernier pour la signature d'une convention de partenariat qui sera suivi via un bilan semestriel.
- **Des groupes de travail mensuels entre les trois techniciens PAT labellisés**

3) Actions réalisées depuis 2021 dans le cadre du PAT « en émergence » :**I. Les actions visant à élaborer le plan d'actions**

ACTION		CALENDRIER	INDICATEURS
Diagnostic agricole	production	SEPTEMBRE 2021 à OCTOBRE 2022	DE MOYENS : -Nombre d'entretiens réalisés : 80 sur 984 et 47 exploitations sur 787 DE RESULTATS : Vision globale de la production agricole sur le territoire

Diagnostic sur les habitudes de consommation alimentaire	SEPTEMBRE 2021 à OCTOBRE 2022	DE RESULTATS : Vision globale des habitudes alimentaires du territoire
Diagnostic de l'approvisionnement local en RHD	SEPTEMBRE 2021 à SEPTEMBRE 2022	DE MOYENS : -Nombre d'enquêtes lancées par mails : 157 -Nombre d'entretiens réalisés : 35 collectivités entretenues sur 168 -Taux de retours de l'enquête : 35% DE RESULTATS : Vision globale sur l'état de l'approvisionnement de la RHD sur le territoire
Structuration de la gouvernance PAT du Territoire via la signature de convention Signatures de conventions avec : -Les trois EPCIS -CCI et CMA -En InterPAT Vosges	JUIN-JUILLET 2023 : trois réunions politiques avec les trois EPCIS JUIN -NOVEMBRE 2023 : réunion de travail avec la Chambre d'Agriculture OCTOBRE 2023 : réunion politique INTERPAT et signature d'une convention SEPTEMBRE -OCTOBRE 2023 : signature des conventions de partenariat avec les EPCI SEPTEMBRE 2023 : signature de convention avec la CMA et la CCI pour le transfert de données	DE RESULTATS : -Nb de conventions de partenariat signées : 6 -Nb d'actions identifiés par EPCIS : * 13 actions prévues (CAE) et notamment l'accompagnement de porteurs de projets via le fonds ERC (outils de transformation, point de vente direct...) * 8 actions prévues (2C2R) et notamment l'accompagnement de la compétence restauration collective * 10 actions prévues (CCVSCO) et notamment la présence aux marchés de producteurs et un travail sur le foncier -Nb d'engagements pris en INTERPAT : 5 engagements pris et notamment le partage de données et la gouvernance InterPAT
Charte d'engagement des partenaires	SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2023 :	DE RESULTATS : 6 signatures de la Charte d'engagement (voir en PJ)
Ateliers collectifs pour déterminer le plan d'actions	SEPTEMBRE 2022	DE RESULTATS : -Nb d'acteurs présents : 30 -Supports de communication réalisées : 2 plaquettes de communication -Nombre de distribution des plaquettes : 150
Restitution du plan d'action aux partenaires	MARS 2023	RESULTATS : -Nb de partenaires présents : 18 (PVD, DDT, CD88, Chambre Agri, porteurs économiques ...)

II. Les premières actions opérationnelles

TITRE ET DESCRIPTION	CALENDRIER	INDICATEURS	PARTENAIRES
Constitution d'un annuaire des producteurs ECHELLE : PETR	SEPTEMBRE 2023 – JANVIER 2024 pour la réalisation	DE MOYENS : -Nombre d'enquêtes lancées : 6000 (courriers) et 3000 relances mails -Taux de retours de l'enquête : en cours -Outils réalisés : 3 questionnaires, une fiche info RGPD, une affiche de communication DE RESULTAT : un annuaire de producteurs (tableau Excel)	Chambre d'Agriculture Pays de la Déodatie INRAE CCI/CMA DRAAF

<p>Accompagnement de la compétence restauration scolaire de la 2C2R (EPCI du territoire) : deux études internes sur la gestion de la compétence par les collectivités et l'élaboration d'un plan de secours pour maintenir le service</p> <p>ECHELLE : EPCI</p>	<p>SEPTEMBRE – DECEMBRE 2023 : enquête pour préparer un plan de secours de la collectivité en cas de dysfonctionnement du prestataire et étude auprès de collectivités française de la gestion de la compétence</p> <p>DECEMBRE 2023 : restitution de l'étude</p>	<p>DE MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'enquêtes lancées : 32 collectivités -Taux de retours de l'enquête : en cours -Réalisation d'un plan de secours : en cours -2 agents différents mis à disposition pour la mission (Cheffe de service et VTA) <p>DE RESULTATS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude réalisée -Plan d'action proposé et restitué 	<p>2C2R</p> <p>Bio Grand Est Chambre d'Agriculture</p>
<p>Etude d'opportunité de l'outil logistique de proximité : questionnaires lancés et étude pour identifier un cahier des charges précis pour le lancement de la phase de faisabilité technique d'un outil logistique de proximité en circuit court</p> <p>Echelle : DEPARTEMENT</p>	<p>JUIN 2023-JANVIER 2024 : étude d'opportunité de l'outil (étude de cas, benchmark, enquêtes, entretiens, étude, ateliers collectifs)</p>	<p>DE MOYENS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'enquête approfondie lancée : en cours -Taux de retours : en cours -Nombre d'entretiens : en cours -NB groupe technique collectif : janvier 2024 <p>RESULTAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etude restituée par la Chambre d'Agriculture (en cours) -Nombre de potentiels clients de l'outils 	<p>Chambre d'Agriculture</p> <p>INTERPAT</p> <p>CCI/CMA</p>
<p>Atelier de sensibilisation étudiants : 3 ateliers étudiants sur le territoire du Pays d'Epinal pour de la sensibilisation et de cuisine avec pour thématique : l'anti-gaspillage</p> <p>Echelle : DEPARTEMENT</p>	<p>MAI-SEPTEMBRE 2023 : organisation, groupe de travail</p> <p>OCTOBRE 2023 : 3 ateliers</p>	<p>DE RESULTATS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -NB d'ateliers réalisés sur le territoire : 3 -NB de bénéficiaires touchés : 38 étudiants -NB de paniers distribués : 38 paniers de produits bio et locaux -Un livret pédagogique réalisé et deux articles de presse 	<p>EVODIA CONFLUENCES FORMATION PETR de la Plaine et PETR de la Déodatie Deux maraîchers bios et locaux</p>
<p>Théâtre FORUM « Que va devenir ma Ferme ? » : animation pour les collectivités, les cédants et porteurs de projets</p>	<p>MAI -NOVEMBRE 2023 : organisation</p> <p>22 NOVEMBRE 2023 : événement</p>	<p>DE RESULTATS :</p> <ul style="list-style-type: none"> -NB de personnes présentes : en cours -NB d'élus présents : en cours 	<p>ARDEAR TERRE DE LIENS BIO GRAND EST</p>

- ✓ - Synthèse des résultats obtenus, sur la base des indicateurs de moyens et de résultats prévus ans le projet ;
- ✓ Difficultés rencontrées sur les actions en cours

1) Trois diagnostics réalisés pour co-construire le plan d'actions du PAT du PETR du Pays d'Epinal :

- **Diagnostic de la production agricole par la Chambre d'Agriculture des Vosges**
- **Diagnostic des habitudes alimentaires et de consommation des habitants du PETR du Pays d'Epinal par la CCI des Vosges.** Un manquement a été réalisé par l'absence de prise en compte des artisans alimentaires. La commande a aussi été réajustée pour insister sur l'aspect prospectif de l'impact

COVID (deux versions du diagnostic pour le même prix ont été ainsi réalisées,

- **Diagnostic de l'approvisionnement dans la RHD du territoire du PETR du Pays d'Epinal en interne.**
Certaines collectivités n'ont pas répondu à l'enquête, ce qui nécessite une mise à jour via un travail plus approfondi d'analyses de terrain.
- 2) Mise en œuvre effectives d'actions opérationnelles :
- **Le lancement d'un diagnostic logistique (phase 1 étude d'opportunité) restitué en Réseau Mixte Territorial national logistique le 7 décembre 2023 et en COFIL local fin janvier 2024 et la constitution d'un annuaire de producteurs.**
Difficultés rencontrées : Report du calendrier de restitution à un mois : différentes méthodes de travail entre les partenaires, manquement de mise à jour dans la transmission des listes par les consulaires, absence de réponses aux questionnaires, relance importante nécessaire.
 - **Une étude sur la compétence restauration scolaire d'un EPCI du territoire : état des lieux, benchmark, analyse et plan d'actions**
Difficultés rencontrées : obtenir des listes de collectivités exemplaires à questionnées, obtenir les informations nécessaires pour la réalisation de l'état des lieux, temps RH à consacré.
 - **La mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation et de cuisine anti-gaspillage à l'intention des étudiants du territoire.**
Difficultés rencontrées : temps consacré à la mise en œuvre opérationnelle de la première expérimentation, trouver des lieux de cuisine adaptés.
 - **Mise en place d'un premier temps fort sur la thématique de l'installation et de la transmission (Théâtre Forum « Que va devenir ma Ferme »).**
- 3) Mobilisation importante de partenaires pour asseoir une gouvernance territoriale alimentaire :
- **Mobilisation effective en 2023 des EPCIs membres du PETR via le conventionnement de partenariat**
 - **Signature par 6 partenaires d'une charte d'engagement**
 - **Portage politique affirmé par la collectivité sur la politique alimentaire**

- Synthèse des difficultés rencontrées

-Permettre à chacun des acteurs de l'alimentation du territoire de trouver sa place dans la gouvernance d'un Projet Alimentaire Territorial au regard d'une avancée hétérogène des différentes actions portées par les uns et les autres.

-Un accompagnement proposé par des partenaires fondamentaux aux PAT comme les consulaires souvent synonymes de prestations.

-L'absence de financements simplifiés dédiés aux projets PAT.

-Les contraintes administratives (RGPD, marchés publics, etc.) pouvant retarder certaines étapes de projet.

- Description de l'évolution du système alimentaire et des indicateurs de suivi mis en place ;

- Impacts du PAT sur le territoire.

-Une appropriation plus forte de la politique alimentaire du territoire par les élus et les porteurs de projets ;

-Le renforcement d'une culture commune au sein de la collectivité partagée par les EPCIs membres ;

-La mise en place d'un diagnostic complet et mis à jour sur l'état de situation de l'agriculture et de la l'alimentation sur le territoire ;

-Une coordination départementale avec l'Etat qui a permis une appropriation par les 3 PAT des Vosges d'une dynamique InterPAT mutualisant les moyens et les compétences.

-L'inscription dans les politiques de développement rurales européennes au niveau local des enjeux du PAT permettant de nouvelles opportunités de financements (LEADER...)

II. Eléments du projet pour les 3 ans à venir :

- Objectifs ;
- Gouvernance et concertation (préciser les acteurs impliqués, le rôle de chacun, la formalisation des engagements des partenaires, la présence d'un coordinateur / animateur...);
- Plan d'actions en précisant par action ou groupe d'actions : le périmètre, la cible et les moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget) ;
- Engagement du porteur de projets sur ce plan d'actions : délibération pour les collectivités, engagement du Conseil d'administration (indiquer la date et le contenu du document, le joindre en annexe)
- Relations avec les autres échelles de territoire et avec les politiques publiques plus sectorielles, liens avec les schémas structurants (PCAET, PRAD, SCOT, CTE, CLS, etc.).

Objectifs du plan d'actions :**1) Intégration dans la politique d'aménagement du territoire, économie alimentaire et environnementale du PETR :****➤ Structuration des filières de proximité de la production à la distribution :**

- Favoriser l'échange et l'interconnaissance entre les acteurs de l'alimentaire ;
- Accompagner l'adaptation des compétences des EPCIs membres ;
- Accompagner la contractualisation dans le cadre des marchés publics ;
- Créer un outil logistique collectif de proximité ;
- Favoriser la structuration des filières de proximité pour faciliter le sourcing et l'approvisionnement en RHD (filière carnée, maraîchère, légumière).

➤ Accompagner et développer l'activité agricole via le foncier, l'installation et la diversification :

- Consolider les outils de transformation du territoire ;
- Favoriser le développement de l'offre en vente directe (points de vente etc...);
- Agir sur la protection des milieux naturels et agricoles via l'accompagnement à l'installation de nouveaux porteurs de projets et l'identification du foncier disponibles des communes ;
- Valoriser les métiers de l'agriculture et de la restauration ;
- Participer aux changement et l'évolution des pratiques vers le bio ;
- Envisager la mise en œuvre d'espaces test agricoles.

2) Intégration dans les politiques nutrition- santé et justice sociale :**➤ Sensibilisation et animation des acteurs du territoire sur l'alimentation durable :**

- Valorisation des actions du PAT et des enjeux de l'alimentation durable sur des manifestations publiques ;
- Mise en réseaux d'acteurs de l'alimentation durable pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au grand public ;
- Créer un programme d'animation structurant à destination des élus du territoire ;
- Valoriser les échanges entre pairs dans les métiers de la restauration collective ;
- Sensibiliser le consommateur « au manger mieux et plus local » et notamment les étudiants du territoire (3500) et favoriser l'accessibilité à une alimentaire plus saine et de qualité ;

Gouvernance :

Le PAT a structuré sa gouvernance et l'engagement de ces partenaires par le biais de documents de cadrage partenariaux. La gouvernance mise en œuvre dans le cadre du premier niveau de labellisation vise à se consolider. Dans le cadre d'une mise en œuvre opérationnelle, de nouvelles instances ont été proposées :

- **Des commissions thématiques techniques** rassemblant les partenaires techniques en fonction des sujets.
 - L'instance permet d'engager des groupes de travail techniques autour d'un sujet particulier entre partenaires et peut faire intervenir des acteurs extérieurs pour échanges de pratiques ;
 - Elle a vocation à mettre en œuvre des projets concrets.

Pour l'instant, les sujets ont été proposés au dernier COTECH et trois prochaines commissions sont prévus :

- Le 15 novembre 2023 autour du foncier
- En janvier 2024 autour d'un programme d'animation pour les élus
- En avril 2024 autour de l'approvisionnement local en RHD

Ressources Humaines : Le PAT est porté par un agent cadre cheffe de service du pôle aménagement durable du territoire (0,75 ETP) accompagnée par un animateur recruté via le dispositif VTA à 0,20 ETP sur l'animation du PAT.

Le plan d'actions pour les trois années à venir :

TITRE ET DESCRIPTION	TEMPS FORTS	PARTENAIRES ENVISAGES	CIBLES	MOYENS MIS EN ŒUVRE
<p>Créer un outil logistique collectif et de proximité pour les professionnels</p> <p>ECHELLE : DEPARTEMENT</p>	<p>MARS 2024 : lancement de la phase 2 étude de faisabilité via un marché public</p> <p>2025 : accompagnement opérationnel du projet</p>		Tous les acteurs professionnels de l'alimentation voulant intégrer des démarches de circuits courts	<p>-Via l'AMI Démonstrateur territorial (dépôt en lien avec la CAE en septembre 2023)</p> <p>-Via des financements LEADER</p> <p>-Via les EPCIs</p> <p>-Via une commission thématique</p>
<p>Faciliter le sourcing de l'approvisionnement local de la RHD et accompagner les contractualisations :</p> <p>-créer des temps forts entre producteurs au sein d'établissements scolaires</p> <p>-créer du lien entre acheteurs et producteurs (planification de commandes, contractualisation, accompagnement, rédactions de cahiers des charges...)</p> <p>-Travailler la stratégie d'anti-gaspillage alimentaire des collectivités</p> <p>-Formation pour les métiers de la restauration collective</p> <p>Echelle : PETR</p>	<p>FEVRIER 2024- SEPTEMBRE 2025 : mise en œuvre du plan d'action de restructuration de la compétence restauration scolaire de la 2C2R et de son approvisionnement</p> <p>2024 : AMI Sourcing local phase 1</p> <p>2025 : AMI Sourcing local phase 2 (recrutement au PETR sous réserve de co-financements)</p>	<p>Chambre d'Agriculture Bio Grand Est</p> <p>L'ADEME</p> <p>2C2R</p> <p>Ville d'Epinal</p> <p>Région Grand Est</p>	<p>Collectivités locales en gestion concédée ou en régie</p> <p>Restaurations privés (restaurants, restaurants d'entreprises...)</p> <p>GMS et filières locales</p> <p>Outils de transformation</p>	<p>-Via l'annuaire des producteurs</p> <p>-Via des financements LEADER</p> <p>-Via l'accompagnement de la 2C2R</p> <p>-Via l'AMI Sourcing local de la Région pour lequel le PETR a déposé un dossier</p> <p>-Via l'AMO de la ville d'Epinal pour la structuration de leur « Cantine Durable »</p>
<p>Consolider les outils de transformation du territoire :</p> <p>-Consolider la CUMA la Forgeronne</p> <p>-Consolider la légumerie de Xertigny (outil logistique)</p> <p>-Consolider l'abattoir ADEQUAT (sourcing, approvisionnement)</p> <p>-Création d'un outil de transformation de volaille de proximité (via LEADER)</p> <p>Echelle : PETR</p>	<p>SEPTEMBRE 2023 : COPIL du fonds ERC pour apporter des financements à la CUMA et à la Légumerie</p> <p>2024 : accompagnement au lancement d'une étude d'opportunité pour la création d'un abattoir volaille de proximité</p>	<p>CAE 2C2R</p> <p>Chambre d'Agriculture</p>	<p>Producteurs du territoire</p> <p>Acteurs économiques (projets collectifs)</p>	<p>-Fonds ERC de la CAE</p> <p>-Fonds propres de la 2C2R</p> <p>-AMI Démonstrateur</p> <p>-Fonds LEADER</p> <p>-Recherche de fonds d'investissement (FEADER, Région...)</p>
<p>Formaliser et mettre en œuvre un programme structurant de sensibilisation et faciliter</p>	<p>JANVIER -JUIN 2024 : opérationnalité du projet A TABLE de Bio Grand Est</p>	<p>EVODIA</p> <p>Maison de l'étudiant</p> <p>Roville aux</p>	<p>Etudiants du Pays</p> <p>Séniors en maison de santé</p> <p>Familles en</p>	<p>-Via l'AAP « Manger Mieux pour tous » de la DREETS dans le cadre du projet A</p>

l'accès à l'alimentation pour le public en situation de précarité alimentaire ECHELLE : DEPARTEMENT	JANVIER – MAI 2024 : création d'une animation type pour le grand public dans les manifestations publiques JUIN 2024 : premier test de l'animation NOVEMBRE 2024 : participation au festival Alimen'Terre	chênes CLS (Maison de la santé à Monthureux) Bio Grand Est InterPAT GESCOD PETR Vosges	précarité alimentaire	lequel le PETR est partenaire -Via la mission de sensibilisation de l'animateur PAT recruté via le dispositif VTA
Créer et mettre en œuvre un programme clé en main d'accompagnement pour l'installation agricole et la diversification des activités sur le territoire ECHELLE : PETR	NOVEMBRE 2023- SEPTEMBRE 2024 : construction du projet SEPTEMBRE – DECEMBRE 2024 : recherche de financements 2025 : mise en œuvre	TERRE DE LIENS LA SAFER CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDEAR SCOT Vosges Centrales	Cédants Porteurs de projets Collectivités	-Via des financements LEADER -Via les EPCIs -Via une commission thématique -Via le plan paysage du SCOT -Via aide de l'agence de l'eau
Formaliser et mettre en œuvre un programme structurant d'animation pour les élus du territoire sur les systèmes d'autonomie agri-alimentaire et le respect de l'environnement ECHELLE : PETR	NOVEMBRE – FEVRIER 2024 : Diagnostic des besoins des élus MARS – SEPTEMBRE 2024 : constitution d'un groupe d'échanges entre élus AVRIL 2024 : 1 ^{er} temps forts, visite de Lons le Saunier SEPTEMBRE 2024 : 2 ^{ème} temp fort, autour de la logistique	RESEAU PARTAAGE L'IFREE ?	Elus locaux	-Mission à la charge du VTA (animation du PAT) -Via le suivi d'une étude trame verte et bleue et d'un programme de sensibilisation créé pour les élus en lien avec la biodiversité

Engagements du porteur :

Le PETR du Pays d'Epinal s'engage dans cette démarche par le biais du plan d'actions qui a été délibéré et adopté jusqu'en 2026, soit la fin du mandat. (voir délibération)

De plus, chaque année, une délibération se prononce sur l'avancée du projet de territoire dans lequel sont inclus les projets du PAT.

Engagement avec les autres documents territoriaux :

- Le PAT est intégré dans le cadre de deux PTRTE dans lesquelles le PETR est associé à l'animation
- Le PAT s'inscrit en lien avec l'étude Trame Verte et Bleue pour lequel le Pays a été labellisé « territoire engagé pour la Nature »
- Le PAT travaille en collaboration avec le SCOT Vosges Centrales dans la mise en place d'un plan Paysage
- Le PAT est intégré dans le projet de territoire du PETR
- Le PAT est en lien avec la majorité des Petites Villes de Demain du Territoire : Xertigny, Charmes, Rambervillers

11 Livrables (maximum 0.5 page pour niveau 1 ; 1 page pour niveau 2) :Pour une reconnaissance de **niveau 1**=> Allez directement au **II** : décrire les livrables du projet émergentPour une reconnaissance de **niveau 2** (initiale ou renouvellement)=> Décrivez les éléments demandés au **I** puis au **II****I. Présentation synthétique des livrables** réalisés pendant les phases antérieures (émergence / premières phases d'action) :**II. Livrables pour les 3 ans à venir** : rapports intermédiaires et final, outils, produits, etc... en indiquant, pour chacun, la forme, la cible, la couverture géographique**Niveau 1**

- Diagnostic de territoire
- Poster de présentation du territoire dans le cadre du projet de recherche TRANSAAT
- Plan d'actions et restitution sous forme schématique
- Plan d'action INTERPAT
- CR des COPIL InterPAT, des COTECHs et COPIL PAT
- Fiches actions des projets PAT 2023 et feuille de route 2023
- 2 plaquettes de communication du PAT
- Demande de subvention volet B PNA InterPAT
- Affiche de communication pour l'enquête logistique et courriers auprès des maires
- Support de présentation des journées de l'ESS à Langres
- Articles de presse : « Mets tes bottes et ta Charlotte », visite de la régie maraîchère d'Epinal avec le réseau PARTAAGE, marché de producteurs de Darney, ateliers étudiants à Epinal, théâtre Forum « Que va devenir ma ferme ? », signature de la convention InterPAT
- Bilan de l'action ateliers de sensibilisation étudiante 2023
- Bilan du Projet de Territoire

Niveau 2

Livrable	Forme	Cible	Empreinte
Annuaire des producteurs et observatoire des flux alimentaires en circuits courts dupliqué sur le territoire du Pays d'Epinal	Cartographie SIG	Grand public et COPIL	PETR et Vosges
Restitution finale des études de l'outil logistique	Rapport et PowerPoint	COPIL élargi et partenaires	Vosges
Restitutions intermédiaires et finale du projet de recherche TRANSAAT	PowerPoint, articles et rapports	COPIL élargi et partenaires	PETR
Plaquette de communication réactualisée	Plaquette de communication	Grand public et COPIL	PETR
Guide / compte rendu / bilan visites et suivi-évaluation du programme d'animations des élus	PowerPoint et PDF	COPIL élargi et partenaires	PETR
Outils de sensibilisation grand public	Objets ludiques et pédagogiques	Grand public	PETR
Bilan de l'AMI Sourcing Local	PDF	COPIL élargi et partenaires	PETR
Bilan de l'action Manger Mieux pour Tous	PDF	COPIL élargi et Partenaires	PETR et Vosges
Nouveaux rapports d'activité et bilan du projet de territoire	Rapports et Power point	COPIL décisionnel	PETR
PowerPoint des COPIL du PAT et InterPAT	PowerPoint	COPIL élargi et partenaires	PETR
Livrable du projet Foncier	PDF	COPIL élargi et partenaires	Pays
Revue de presse	PDF	COPIL élargi et partenaires	Pays

12- Modalités de suivi et d'évaluation du projet pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page). Des indicateurs quantitatifs et précis doivent être prévus.

- Outil de suivi – évaluation mis en place communes aux trois PETR : (voir en PJ)
- Evolution du taux de réalisation des actions du PAT et du projet de Territoire

13- Actions de valorisation du projet (maximum 0,5 page)

Pour une reconnaissance de **niveau 1**

=> Allez directement au II : décrire le projet émergent

Pour une reconnaissance de **niveau 2** (initiale ou renouvellement)

=> Décrivez les éléments demandés au I puis au II

I. Présentation synthétique des différentes actions de valorisation réalisées pendant les phases antérieures (émergence / premières phases d'action) :

II. Actions de valorisation pour les 3 ans à venir

- I. Un plan de communication a été établi au regard du plan action et des différents publics cibles :**
- Une communication globale auprès des élus via des instances (commissions sectorielles, conférence des maires)
 - Auprès des porteurs de projets (visites, ateliers collectifs, restitution)
 - Du grand-public (fête de la biodiversité, marché de producteurs, revue de presse)
 - Une participation régulière du PAT aux instances locales et nationales du territoire a été soulignée : réseaux PARTAAGE, réseaux InterPAT, journées de l'ESS, carrefour parisien des PAT, RMT logistique, etc.
 - Les partenaires du PAT ont été invités régulièrement à intégrer des éléments d'actualités concernant le PAT dans leurs outils de communication respectifs (site internet, newsletters...) et inversement

Quelques exemples d'actions de communication réalisées pour la valorisation du PAT, de ses actions et de ses partenaires :

- Réalisation d'une plaquette de communication sur le PAT distribués aux élus, partenaires et grand public (mise à jour chaque année) et une charte graphique correspondante
- Réalisation d'affiches pour les actions du PAT (ateliers étudiant, théâtre forum, enquête logistique)
- Rédaction de communiqués de presse lors des événements et invitation de la presse locale : Vosges Télévision, Vosges Matin, l'écho des Vosges.
- Réalisation d'articles et de post en relais aux initiatives des partenaires

II. Un plan de communication à poursuivre et à développer pour les années à venir :

- **Pour les élus :** invitation aux instances locales, mise en place du programme d'animation à destination de ce public, création d'articles thématiques aux EPCI et aux communes
- **Pour les partenaires et porteurs de projets :**
 - 1° S'appuyer sur le plan de communication de la programmation LEADER à destination de porteurs de projets qui intègre les axes qui attirent au PAT ;
 - 2° Maintenir un niveau d'information égal via les instances techniques et les commissions thématiques.
- **Pour le grand public :**
 - 1° Mobilisation du Conseil de Développement sur une proposition d'une feuille de route pour vulgariser la communication d'informations et d'éléments de langage sur l'alimentation durable au grand public ;
 - 2° Participation annuels à des événements (type fête de la biodiversité) et proposition d'une animation type créée dans le cadre du PAT ;
 - 3° Renforcer la couverture médiatique pour la valorisation des actions du PAT.

14- Rappel des prérequis et critères d'éligibilité

Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans les tableaux ci-dessous. Pour rappel, la reconnaissance des projets se fait sur la base de 4 prérequis et 6 critères permettant d'apprécier leur qualité

Prérequis		Éléments du projet
Portage projet	<ul style="list-style-type: none">• Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale• Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux	<p>-Prérequis pour intégrer le niveau 1 : Le portage est assuré par le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, accompagné des 3 EPCI du territoire. Les partenaires au projet sont multiples et hétérogènes.</p> <p>Prérequis pour intégrer le niveau 2 : Engagement des partenaires via une charte d'engagement + convention de partenariat signée avec les trois EPCIs.</p> <p>-Le PETR est un acteur fédérateur avec une échelle d'action pertinente pour le projet et vise à répondre à un enjeu d'égalité de traitement des territoires et répondre au plus près des besoins des habitants qui le compose. Le Pays porte plusieurs documents cadres en ce sens et notamment un projet de Territoire dans lequel les compétences transférées sont citées.</p>
Démarche collective concertée	<ul style="list-style-type: none">• Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)• Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)	<p>-Prérequis pour intégrer le niveau 1 : Le plan d'actions du PAT a été construit avec des acteurs hétérogènes du territoire : porteurs individuels de projets agricoles, coopératives, transformateurs mais aussi des partenaires institutionnels et associatifs. Les élus sont tout autant intégrés dans la démarche de construction de ce plan.</p> <p>-Prérequis pour intégrer le niveau 2 : une gouvernance territoriale alimentaire portée par le PETR et composée de plusieurs acteurs. Un diagnostic mis à jour auprès de 2500 ressortissants du territoire acteurs de l'alimentation via un questionnaire (producteurs, artisans, commerçants, industries...)</p> <p>-Prérequis pour intégrer le niveau 1 : Un plan de communication réalisé et mis en œuvre afin de faire connaître le PAT auprès des citoyens- support de communication réalisé et distribué.</p> <p>-Prérequis pour intégrer le niveau 2 : les moyens RH mis à disposition par le PETR ont été augmentés avec l'intégration d'un animateur du PAT (VTA) en septembre 2023.</p>



<p>Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA</p>	<p>Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA. Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la structuration de l'économie agricole et alimentaire ; • le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées. 	<p>-Prérequis pour intégrer le niveau 1 : Le PAT du Pays d'Epinal décline dans son projet des enjeux nationaux et régionaux comme développer les filières de proximité et consolider les acteurs de l'agriculture existants sur le territoire et notamment les outils de transformation, développer les circuits courts via la création d'un outil logistique de proximité et la mise en lien entre acheteurs et producteurs, favoriser la relocalisation de l'alimentation et par conséquent de son économie via le travail autour du foncier et de son identification, les enjeux du gaspillage et de sensibilisation sur l'alimentation via des programmes de sensibilisation pour les élus et le grands publics travaillés de manière structurante.</p> <p>-Prérequis pour intégrer le niveau 2 : La réalisation à l'échelle du PETR d'une trame verte et bleue constituera un levier pour mettre en œuvre une action structurante autour de l'agriculture et la biodiversité pour répondre aux enjeux du changement climatique.</p>
<p>Transversalité de la démarche</p>	<p>Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Le cas échéant, il est en lien avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...)</p>	<p>-Prérequis pour intégrer le niveau 1 : Le PAT a vocation à fonder sa gouvernance via un réseau d'acteurs hétérogènes et en s'appuyant sur des dispositifs existants comme les dynamiques des Petites Villes de Demain, les dynamiques des projets de territoire de chaque EPCis, les PTRTE et les dispositifs européens (LEADER)</p> <p>-Prérequis pour intégrer le niveau 2 : Le PAT s'associe à différents dispositifs territoriaux : mise en lien entre la trame verte et bleue et le PAT par le chargé de mission en VTA travaillant sur les deux aspects, intégration des enjeux du PAT dans un plan Paysage par le SCOT, intégration d'une action concrète du PAT (ateliers de sensibilisation et distribution de panier) dans les actions du CLS de la CCVCSO, la collectivité s'est professionnalisée sur l'accompagnement aux financements multi-fonds.</p>

Critères de reconnaissance	Niveau 1	Niveau 2	Éléments du projet
<p>Diagnostic partagé</p> <p>Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs et de leurs missions (en interne et en externe à la structure)</p>	<p>Diagnostic prévu ou en cours</p>	<p>Diagnostic réalisé, et éventuellement mis à jour</p>	<p>-Reconnaissance du PAT de niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un diagnostic de territoire réalisé et partagé : restitution, réunions et utilisation des données dans divers outils de communication du PAT et des partenaires. ➤ Diagnostics réactualisés : <ul style="list-style-type: none"> - par les projets de territoires des EPCI - par le diagnostic logistique - par les enquêtes pour compléter l'observatoire des flux agricoles monté au niveau InterPAT - par l'état des lieux de la compétence restauration scolaire d'une collectivité - Par le diagnostic des besoins en termes d'animation des élus - Par une analyse des besoins sociaux porté par le PETR dans le cadre du service aux populations
<p>Mise en œuvre d'actions opérationnelles</p> <p>• Actions cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet</p> <p>• Pilotage de la mise en œuvre de ces actions</p> <p>• Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de</p>	<p>• Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration</p> <p>• COPIL mis en place ou prévu</p> <p>• Présence d'un animateur effective ou prévue</p>	<p>• Plan d'actions rédigé (avec moyens associés) et délibéré</p> <p>• Des actions sont en cours sur différentes thématiques (voir 8.),</p> <p>• COPIL en place et effectif</p> <p>• Mise à disposition d'un animateur/coordonateur à plein temps ou à</p>	<p>-Reconnaissance du PAT niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un plan d'action établi et validé en Comité Syndical de décembre 2022 avec indicateurs et moyens associés ➤ Des actions concrètes mis en œuvre dès le niveau 1 dans le cadre du plan d'actions (voir page 11) ➤ Une gouvernance établie : COPIL, COTECH, commissions thématiques annualisées ➤ Deux agents pour la mise en œuvre du PAT dans la collectivité (80% + 20%)



	financement	temps partiel	
Engagement des partenaires	Engagement formalisé de différents partenaires	Documents signés attestant l'engagement des partenaires	-Reconnaissance du PAT niveau 2 : Charte d'engagement signée par les partenaires + conventions de partenariats (3 EPCI, CCI, CMA, InterPAT Vosges)
Prise en compte des objectifs du PNA	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	<p>Lettres de soutien de partenaires diversifiés</p> <p>● Mise en œuvre d'actions concernant différents axes et thématiques du PNA (cités au niveau 1), dont des actions concernant l'approvisionnement de la restauration collective (Loi EGAlim)</p> <p>● Intégration de nouvelles thématiques par rapport au niveau 1, en transversalité.</p> <p>Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGAlim). Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2</p>	<p>Démarches engagées dans le plan d'actions dès niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre au frein de la logistique pour la RHD et notamment la restauration scolaire - Engager un programme d'animation pour les étudiants autour de l'anti-gaspillage alimentaire <p>Démarches nouvellement intégrées par rapport dans niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un programme d'animation auprès d'élus autour des thématiques de l'alimentation et de la biodiversité ; - Définir un programme d'accompagnement clé en main pour les EPCIs pour favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles raisonnés et protecteurs de l'environnement et accompagner la diversification des activités agricoles existantes ; - Lancement d'un programme d'animations et de distributions de paniers solidaires pour des publics en situation de précarité alimentaire.

<p>Critère - Pérennité du projet : Soutien politique, moyens financiers adéquats, Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée, Mobilisation de moyens financiers adéquats, Animation / coordination du projet</p>	<p>• Soutien politique, moyens financiers adéquats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée • Mobilisation de moyens financiers adéquats • Animation / coordination du projet 	<p>• Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eléments de réflexion sur la pérennité du projet • Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers • Moyens d'animation prévus 	<p>• Instance de gouvernance mise en place opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de financements réalisés et financements acquis (avec délibérations) • Pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou d'un coordinateur dédié au projet à temps plein ou à temps partiel 	<p>-Reconnaissance de niveau 2 du PAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un COPIL et un COTECH et des commissions thématiques sont installés sur le territoire et régulièrement mis en place ; ➤ Les collectivités ont validé l'engagement et ont délibéré en ce sens actant ainsi le partenariat et le plan de financement. ➤ Les embauches des agents mis à disposition pour la mise en œuvre du PAT sont pérennisées et internalisées au sein de la structure : -Une cheffe de service pôle aménagement durable du territoire avec 80% de son temps sur la coordination du PAT (Financements de la Région sur des fonds ingénierie + fonds propres PETR) - Un animateur du PAT à 20% (sensibilisation grand public et élus) sur fonds propres du PETR + financements état (VTA). Une réflexion est engagée pour assurer par la pérennité de ce poste sur des fonds propres au PETR.
<p>Niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place • Eléments de réflexion sur la pérennité du projet • Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers • Moyens d'animation prévus <p>Niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instance de gouvernance mise en place et opérationnelle • Plan de financement réalisé et financements acquis (avec les délibérations) • Pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou d'un coordinateur dédié au projet à temps plein ou à temps partiel 				

<p>Dispositif d'évaluation de l'impact du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'indicateurs de suivi pertinents <ul style="list-style-type: none"> • Si possible : Dispositif d'évaluation opérationnel 	<p>-Reconnaissance de niveau 2 du PAT : Une méthodologie de suivi – évaluation homogénéisée en InterPAT Vosges</p>
---	---	---	--	---

